Ilot de Combe Nègre (Pinsac 46)
Rapport de synthèse 2011

Août 2011

Département du Lot

Rapport collectif – Samuel DANFLOUS, Marc ENJALBAL & Erwan GLEMAREC

Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Midi-Pyrénées
75, voie du Toec – BP 43053
31076 Toulouse Cedex 3
www.cren-mp.org

Ce programme est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Midi-Pyrénées avec le Fonds européen de développement régional.

Sommaire

A. SUIVIS ET INVENTAIRES NATURALISTES COMPLEMENTAIRES EN 2011 3

1. INVENTAIRES FLORISTIQUES 3
2. INVENTAIRES FAUNISTIQUES 6

B. BILAN DES ACTIONS DE GESTION REALISEES 2011 9

1. ACTIONS RELEVANT DE LA GESTION DES PRAIRIES NATURELLES. 9
2. ACTIONS RELEVANT DE LA GESTION DE LA MEGAPHORBIAIE ATTENANT A LA GRANDE PRAIRIE DE FAUCHE, COMMUNAUTES NITRO-HYGROPHILES D'HERBACEES GEO-ALLIARION 10
3. ACTIONS RELEVANT DE LA GESTION DES PLANTES ALLOCHTONES SUR LA NOUVELLE RIPISYLVE (ANCIENNEMENT PRAIRIE DE PLAINE MEDIO-EUROPEENNE) 10
4. ACTIONS RELEVANT DE LA GESTION DES STATIONS DE *CAREX BRIZOIDES* DE LA PRAIRIE DE PLAINE MEDIO-EUROPEENNE 11
5. ACTIONS RELEVANT DE LA GESTION DE LA BALSAMINE DE L'HIMALAYA A L'ENTREE DU BRAS MORT 14
6. ACTIONS RELEVANT DE LA GESTION DE L'ERABLE NEGUNDO DANS LES RIPISYLVES ET LA FORET ALLUVIALE 14

A. SUIVIS ET INVENTAIRES NATURALISTES COMPLEMENTAIRES EN 2011

1. Inventaires floristiques

120 espèces végétales ont été notées le 15 juin 2011. Cela a permis de rajouter 51 taxons nouveaux (cf. tableau ci-après) et d'atteindre 183 taxons recensés sur l'Ilot de Combe Nègre.

L'observation la plus remarquable concerne la Laîche fausse brize (*Carex brizoides*), protégée sur le département du Lot. Cette espèce, qui était citée sur Pinsac, n'avait pas encore été observée par le CRENMP. En 2011, trois stations ont été localisées sur le site : deux en milieux ouverts et une en sous-bois.
Les plus belles populations, se développent dans la prairie la plus à l'est du site. Ces stations présentent des effectifs avec de fortes densités. Toutefois, cette prairie est en voie de déprise. Ainsi, on y observait une colonisation par de jeunes plants de *Fraxinus excelsior,* ainsi qu'un début d'envahissement à la fois par de la Vigne-vierge (*Parthenocissus inserta*) et des ronciers. La propagation de la vigne vierge et des ronces s'opère essentiellement à partir des bordures de cette zone ouverte.
Notons également l'Herbe aux goutteux (*Aegopodium podagraria*) croissant en sous-bois et en situation de lisière ombragée. Cette plante, assez commune en France, est cependant rare en région Midi-Pyrénées. Actuellement, on la connaît essentiellement dans les départements du nord (notamment Lot et Tarn-et-Garonne).
Notons également, dans des végétations d'ourlets de Pinsac, l'Epilobe à feuilles étroites (*Epilobium angustifolium*). Cette espèce montagnarde, très commune au-dessus de 600 mètres d'altitude, n'a aucun statut en Midi-Pyrénées. Toutefois, sa présence à 200 mètres d'altitude n'en est pas moins intéressante. Elle souligne les tonalités fraîches des boisements alluviaux qui permettent parfois à des taxons d'influence montagnarde de descendre en plaine. Nous avons observé seulement quelques pieds isolés de cette épilobe.
En 2011, deux espèces de Rorippe (*Rorippa sylvestris* et *Rhorripa amphibia*) se développaient sur des vases exondées du bras mort. Le second taxon est déterminant pour la zone biogéographique « Massif central » de Midi-Pyrénées.
Notons également la détermination, sur un secteur ouvert dominé par une végétation de friche, de *Rorippa stylosa.* La détermination à l'état de fructification, de cette troisième espèce de Rorripe qui est plutôt une caractéristique de pelouses xérophiles à mésoxérophiles, est assez surprenante pour ce site. Ce taxon est rarement observé en Midi-Pyrénées, il n'existerait pas de stations connues sur le département du Lot. Il conviendra donc de confirmer cette détermination ultérieurement.

La Lindernie couchée (Lindernia procumbens) a été signalé en 2004 par le bureau d'étude Savine. C'est une plante protégée en France qui affectionne les bords de rivière, sur sols limoneux et vases. En Midi-Pyrénées, elle n'est connue que sur la vallée de la Dordogne dans le département du Lot.
Non revue depuis que le CREN-MP gère ce site, cette plante à haute valeur patrimoniale, ainsi que son habitat d'espèce, devront être recherchés activement lors des prochains suivis floristiques.

Deux laîches, *Carex liparocarpos* et *Carex ligeria,* ont été mentionnées sur ce site alors que l'on ne connait pas de stations récentes sur le département du Lot. Dans l'immédiat ces deux taxons ont été invalidés. Un réexamen de l'ensemble des *Carex* présents sur Pinsac sera donc nécessaire lors des prochains suivis.

L'herbe aux goutteux (*Aegopodium podagraria*)

La Laîche fausse brize (*Carex brizoïdes)*

Rorippe des Pyrénées (*Rorippa cf. stylosa*)

Lunaire vivace (*Lunaria rediviva*)

Tableau récapitulatif concernant les espèces végétales recensées à Pinsac – année 2011

Bilan avant 2011	**Bilan après 2011**	**Nouveaux taxons**
183 taxons	234 taxons	Nouveaux taxons protégés *: Carex brizoides (P46),*
		Nouveaux taxons à enjeu patrimonial *: Aegopodium podagraria, Rorippa* cf. *stylosa, Rorippa amphibia*
		Autres taxons : *Agrostis capillaris, Agrostis stolonifera, Alliaria petiolata, Allium oleraceum, Allium vineale, Brachypodium rupestre, Brachypodium sylvaticum, Briza media, Bromus diandrus ssp maximus, Bromus erectus, Carex cuprina, Carex spicata , Centaurea thuillieri, Cerastium fontanum subsp. vulgare, Convolvulus arvensis, Elytrigia campestris, Elytrigia repens, Epilobium angustifolium, Erigeron annuus, Festuca arundinacea, Festuca rubra, Knautia arvernensis, Lactuca serriola, Lamium maculatum, Lapsana communis, Leersia oryzoides, Linum bienne, Lolium perenne, Myosoton aquaticum, Parthenocissus inserta, Phyllitis scolopendrium, Poa annua, Poa nemoralis, Poa trivialis, Quercus robur, Ranunculus acris subsp. friesianus, Ranunculus penicillatus, Rorippa amphibia, Rorippa stylosa, Rorippa sylvestris, Rosa canina, Rumex conglomeratus, Rumex crispus, Scrophularia nodosa, Scutellaria galericulata, Sedum cepaea, Stachys sylvatica, Vicia cracca, Vincetoxicum hirundinaria*
Recensé avant 2011	**Revu en 2011**	**Suivis des taxons à enjeux, anciennement recensés sur le site**
X	X	*Lunaria rediviva*
X		*Carex strigosa*
X		*Crepis biennis*
A vérifier ou modifier	**A supprimer**	**Déterminations à vérifier et remarques**
X		*Carex muricata* - *Carex muricata* fait partie des *Carex* du groupe « *spicata* » dont les déterminations sont délicates. Ainsi, en attendant de vérifier cette détermination, il est préférable de remplacer ce nom par *Carex* gp *spicata.*
	X	*Carex liparocarpos* – A notre connaissance, il n'existe pas de mention valide de ce taxon sur le département du Lot. En Midi-Pyrénées, il existe toutefois de mentions pour l'Aveyron datant de 1955 et provenant du catalogue des plantes de l'Aveyron d'après les notes laissées par le chamoine H. Coste, ainsi que de l'herbier Fourès de Millau. De ce fait, la présence de ce taxon est douteuse sur ce site.
	X	*Carex ligerica* - cette mention saisie en 2004 provient d'un inventaire du bureau d'étude Savine. Sa présence à Pinsac est douteuse. En effet, l'espèce est présente uniquement dans le centre de la France. Il n'existe pas de mention récente et valide de l'espèce en Midi-Pyrénées.
X		La vigne vierge présente sur le site a été nommée sous le nom de *Parthenocissus tricuspidata* avant 2011. Or, en 2011, nous avons observé seulement *Parthenocissus inserta.* Il conviendra donc de vérifier si *Parthenocissus tricuspidata* est bien présente sur Pinsac.
X		L'érigéron exogène omniprésent sur Pinsac a été identifié avant 2011 sous le nom d'*Aster x-salignus*. Or, en 2011, nous l'avons déterminé en *Erigeron annuus.* Il conviendra donc de trancher définitivement en 2012.
		La détermination d'une Knautie présente sur le site devra être précisée. En effet, le même taxon a probablement été nommé sous deux noms différents : *Knautia dipsacifolia* et *Knautia arvernensis*
Recensé avant 2011	**Revu en 2011**	**Synonymes**
X	X	Le nom valide de *Bromus mollis* est *Bromus hordeaceus* subsp. *hordeaceus*

2. Inventaires faunistiques

Les inventaires faunistiques se sont déroulés sur 3 journées en 2011 : 25 février, 15 juin et 30 juin, complétés par des prospections nocturnes le 30 juin.
Ces prospections ont permis de contacter 154 espèces animales sur le site. Parmi celles-ci, 84 n'avaient pas encore été observées sur l'îlot de Combe Nègre, portant ainsi la richesse spécifique du site à 364 espèces.

	Observations 2011	*Total PINSAC*	Découvertes 2011
Vertébrés			
Cyclostomes	1	*1*	1
Poissons	1	*2*	1
Amphibiens	4	*4*	0
Reptiles	1	*1*	0
Mammifères	11	*24*	6
Oiseaux	15	*43*	3
Invertébrés			
Araignées	43	*61*	39
Coléoptères	6	*15*	5
Dermaptères	1	*1*	0
Dictyoptères	2	*3*	2
Hémiptères	4	*7*	3
Hétérocères	17	*111*	11
Hyménoptères	0	*1*	0
Mécoptères	0	*1*	0
Mollusques	4	*11*	2
Névroptères	2	*2*	2
Odonates	6	*11*	1
Opiliones	3	*3*	3
Orthoptères	11	*15*	3
Rhopalocères	21	*47*	2
TOTAL	**154**	***364***	**84**

<u>Vertébrés :</u>

Parmi les 31 espèces de vertébrés contactés, soulignons les 16 espèces nouvelles pour le site.
Il s'agit notamment de deux « poissons », l'Ablette et la Lamproie fluviatile. Cette dernière a été capturée dans les quelques vasques relictuelles du bras mort, la détermination devra être confirmée ultérieurement. Aucun inventaire halieutique du site n'a été réalisé à ce jour. Le seul autre poisson actuellement connu est le Brochet (*Esox lucius*) dont un jeune individu avait été observé dans le bras mort en 2010.

Aucune espèce nouvelle d'amphibien n'a été contactée sur le site. Nos prospections ont pourtant été complétées par un passage de Pierre-Oliver Cochard et Aude Mathiot (Nature Midi-Pyrénées) pour des prospections ciblées Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*), sans succès. Cependant, les conditions climatiques de cette année n'étaient pas favorables aux amphibiens et à leur prospection (absence de formation de mares temporaires printanières).

Aucune observation remarquable n'est à signaler pour les reptiles.

Pour les mammifères terrestres, aucun inventaire ciblé n'avait été réalisé, aussi huit espèces ont été rajoutées pour le site. La présence du Campagnol terrestre et du Cerf élaphe devront être confirmés ultérieurement. Signalons l'observation visuelle d'une Barbastelle d'Europe a été observée de nuit. Elle était donc déjà connue sur le site, un inventaire des chiroptères ayant déjà été réalisé.

D'un point de vue ornithologique, bien que hors site CREN, les inventaires ont permis de confirmer la présence cette année encore d'une colonie d'Hirondelle de rivage (*Riparia riparia*) dans les falaises de terre de la berge opposée de la Dordogne (en rive droite). Cette colonie, relativement importante par les effectifs qu'elle abrite, est tout à fait remarquable car il s'agit de l'une des rares colonies connues dans le département du Lot. Nous avions estimé la colonie à environ 200 couples en 2010. Un suivi plus assidu de cette colonie serait souhaitable à l'avenir, car des enrochements supplémentaires pour protéger la pile de pont de la A20 pourraient avoir des conséquences directes sur cette espèce en réduisant considérablement les zones disponibles pour l'installation de cette colonie.

Vertébrés nouveaux pour le site observés en 2011	
Lampetra fluviatilis (Linnaeus, 1758)	Lamproie fluviatile
Alburnus alburnus (Linnaeus, 1758)	Ablette
Arvicola terrestris (Linnaeus, 1758)	Campagnol terrestre
Cervus elaphus Linnaeus, 1758	Cerf élaphe
Crocidura russula (Hermann, 1780)	Musaraigne musette
Meles meles (Linnaeus, 1758)	Blaireau européen
Mus musculus Linnaeus, 1758	Souris domestique
Sorex coronatus Millet, 1928	Musaraigne couronnée
Sus scrofa Linnaeus, 1758	Sanglier
Talpa europaea Linnaeus, 1758	Taupe d'Europe
Vulpes vulpes (Linnaeus, 1758)	Renard roux
Certhia brachydactyla Brehm, 1820	Grimpereau des jardins
Dryocopus martius (Linnaeus, 1758)	Pic noir
Ptyonoprogne rupestris (Scopoli, 1769)	Hirondelle de rochers
Sitta europaea (Linnaeus, 1758)	Sittelle torchepot
Troglodytes troglodytes (Linnaeus, 1758)	Troglodyte mignon
Turdus philomelos Brehm, 1831	Grive musicienne

Photos (de haut en bas) :
Grenouille agile, Crapaud commun, cf. Lamproie fluviatile, Souris domestique, Barbastelle

Invertébrés :

Parmi 120 espèces d'invertébrés contactés, soulignons que 73 sont nouvelles pour le site.
Les inventaires arachnologiques ont notamment permis de découvrir des cortèges d'espèces remarquables associées aux grèves à galets (*Pardosa wagleri* et *Marlynia bicolor*) ou de zone humide (*Pachygnatha listeri*, *Pardosa paludicola, Pirata hygrophilus, P. knorri, Enoplognatha mordax…*). La plupart de ces espèces sont très rares ou localisées en Midi-Pyrénées, dont *M. bicolor* qui est nouvelle pour la région. Ces cortèges devront être étudiés plus en détail pour être complétés et caractérisés dans les années à venir.
Un seul perce-oreille a été observé sur le site actuellement. Il s'agit de *Forficula pubescens* qui est caractéristique des ripisylves dans notre région.
Une blatte (*Ectobius* sp.) appartenant au groupe *sylvestris*, est encore en cours de détermination, mais pourrait être une espèce nouvelle pour la région.
Un piégeage lumineux réalisé le 30 juin a permis de contacter 15 espèces de papillons de nuit (lépidoptères hétérocères) dont 11 sont nouveaux pour le site. 111 espèces d'hétérocères sont actuellement connues sur le site, mais beaucoup d'autres restent encore à découvrir.
Aucun enjeu particulier n'a été identifié parmi les coléoptères, hémiptères et névroptères observés.
Il semble important de signaler que malgré un effort de prospection ciblé relativement important, très d'odonates ont été observés sur le site (aussi bien en abondance qu'en richesse spécifique). Il en est de même pour les exuvies qui ont été recherchées au pied des falaises en aval de l'îlot notamment. Des constats similaires ont été faits sur d'autres cours d'eau cette année. Un suivi odonatologique du site permettra peut-être d'apporter quelques réponses.

Photos (de gauche à droite) :
Lymantria monacha,
Catocala nupta,
Amphipyra pyramidea,
Ectobius sp. (gr. *sylvestris*)

Invertébrés nouveaux pour le site observés en 2011
Araignées
Amaurobius similis (Blackwall, 1861)
Anyphaena accentuata (Walckenaer, 1802)
Araneus diadematus Clerck, 1758
Arctosa similis Schenkel, 1938
Aulonia albimana (Walckenaer, 1805)
Clubiona lutescens Westring, 1851
Clubiona terrestris Westring, 1851
Dictyna uncinata Thorell, 1856
Enoplognatha mordax (Thorell, 1875)
Enoplognatha ovata (Clerck, 1757)
Episinus angulatus (Blackwall, 1836)
Marilynia bicolor (Simon, 1870)
Meioneta mollis (O.P.-Cambridge, 1871)
Meioneta rurestris (C.L. Koch, 1836)
Metellina merianae (Scopoli, 1763)
Myrmarachne formicaria (De Geer, 1778)
Neriene clathrata (Sundevall, 1829)
Neriene radiata (Walckenaer, 1842)
Nuctenea umbratica (Clerck, 1758)
Oedothorax apicatus (Blackwall, 1850)
Pachygnatha degeeri Sundevall, 1829
Pachygnatha listeri Sundevall, 1829
Pardosa gr. *lugubris* (Walckenaer, 1802)
Pardosa paludicola (Clerck, 1757)
Pardosa pullata (Clerck, 1757)
Pardosa wagleri (Hahn, 1822)
Philodromus albidus Kulczynski, 1911
Pirata hygrophilus Thorell, 1872
Pirata knorri (Scopoli, 1763)
Robertus lividus (Blackwall, 1836)
Singa nitidula C.L. Koch, 1845
Tenuiphantes tenuis (Blackwall, 1852)
Tetragnatha montana Simon, 1874
Tetragnatha nigrita Lendl, 1886
Thanatus sp.
Theridion nigrovariegatum Simon, 1873
Theridion varians Hahn, 1831
Xysticus sp.
Zilla diodia (Walckenaer, 1802)
Coléoptères
Lycaena phlaeas (Linnaeus, 1761)
Agriotes pilosellus (Schönherr, 1817)
Carabus nemoralis O.F. Müller, 1764
Lampyris noctiluca
Rhagonycha fulva
Trichius zonatus
Dictyoptères
Ectobius pallidus
Ectobius sp. (gr. *sylvestris*)
Hémiptères
Aphrophora alni
Hydrometra stagnorum
Nepa cinerea
Hétérocères
Amphipyra pyramidea
Chrysoteuchia culmella
Endotricha flammealis
Herminia sp.
Macroglossum stellatarum (Linnaeus, 1758)
Mormo maura
Pyrausta purpuralis
Scoparia basistrigalis
Thaumetopoea pityocampa
Triphosa dubitata
Xestia c-nigrum
Mollusques
Pomatias elegans (O.F. Müller 1774)
Radix sp. ()
Névroptères
Euroleon nostras (Geoffroy in Fourcroy, 1785)
Micromus variegatus (Fabricius, 1793)
Odonates
Orthetrum cancellatum (L., 1758)
Opilions
Leiobunum rotundum (Latreille, 1798)
Nelima sp.
Phalangium opilio Linné, 1758
Orthoptères
Chrysochraon dispar dispar (Germar, 1834)
Meconema thalassinum (De Geer, 1773)
Metrioptera saussuriana (Frey-Gessner, 1872)
Rhopalocères
Limenitis camilla (Linnaeus, 1764)

B. BILAN DES ACTIONS DE GESTION REALISEES 2011

1. Actions relevant de la Gestion des prairies naturelles.

Depuis sa collaboration instaurée en 2005 avec le CREN-MP, M.JOUGLAS, un agriculteur local, s'engage à réaliser chaque année la fauche des deux prairies (4ha) contre la mise à disposition du foin.

Ainsi, en 2011, une première série d'actions agricoles fut réalisée le 28 juillet et une seconde le 20 septembre.

Notons que les végétations eutrophes, liées à d'anciennes pratiques agricoles, ont aujourd'hui évoluées pour laisser la place à des prairies naturelles.
Pourtant, le CREN-MP décida exceptionnellement, suite à une sollicitation de M.JOUGLAS, de permettre la réalisation de deux fauches en 2011. En Effet, comme de nombreux agriculteurs, M.JOUGLAS n'eut pas la possibilité de réaliser

suffisamment de foin pour son exploitation en cette année particulièrement chaude. Devant les faibles enjeux (surtout entomologiques) constatés, sa demande fut donc acceptée. De la bonne entente entre l'agriculteur et le CREN-MP dépend la gestion à long terme de ce site et quelques compromis sont par conséquent parfois nécessaires.

2. Actions relevant de la Gestion de la mégaphorbiaie attenant à la grande prairie de fauche, communautés nitro-hygrophiles d'herbacées Geo-Alliarion.

Comme il l'était envisagé dans le plan de gestion, une opération de girobroyage fut réalisée en 2011 sur la partie d'ourlet forestière humide ; ressemblant à une friche.

M.JOUGLAS, qui s'était également engagé à girobroyer cette zone tous les 4 ans a ainsi respecté sa parole pour une intervention à titre gratuit le 20 septembre 2011.

Précisons que suite à la demande du CREN-MP, l'agriculteur a laissé une bande enherbée d'une vingtaine de mètre de large le long de la paroi de galets instable qui surplombe la Dordogne.
Compte tenu des récents phénomènes d'érosion et de l'effondrement de certains pans de rives sur l'ilot de Combe Nègre, le CREN-MP a en effet décidé de maintenir le jeune boisement de frêne qui s'est installé sur ce cordon. Cette bande sera gérée comme ripisylve et ne nécessitera plus, à l'avenir, l'intervention d'outils mécanisés.

Avant girobroyage, notons également la forte concentration des jeunes pousses d'Erables négundos. Face à une banque de graines très importante il semble difficile de contrôler ces individus autrement que mécaniquement. L'intérêt de laisser évoluer cette station du stade herbacé jusqu'au stade arbustif (mais pas au-delà) est donc multiple puisqu'il permet aussi d'épuiser la banque de graines de cette espèce invasive.

3. Actions relevant de la Gestion des plantes allochtones sur la nouvelle ripisylve (anciennement prairie de plaine medio-européenne)

Deux séries d'interventions visant à éradiquer l'Erable négundo de la future zone de forêt alluviale ont eu lieu en 2011.

Très compétitive, cette espèce introduite en provenance d'Amérique du Nord, profite pleinement du milieu humide et fertile. Sa croissance rapide entraine un déséquilibre écologique car la flore locale ne parvient pas à le concurrencer et à limiter son expansion.
Sans intervention, cette ripisylve évoluerait immanquablement vers un peuplement mono-spécifique exotique (ce qui est d'ailleurs le cas dans l'extrémité nord-ouest de l'ilot).

Le 25 février un premier chantier réunissant notamment 5 salariés de l'association fut réalisé pour effectuer un contrôle sélectif des Erables négundos de la zone.

En plus d'une intervention sur la moitié de la parcelle, un carré de 50m² très concentré en Negundo avant intervention fut choisi pour expérimenter la transplantation de jeunes frênes et accélérer la reconquête naturelle du milieu.

Le 15 et 16 aout, un deuxième passage fut effectué sur la zone. Ainsi le débroussaillage des repousses des invasifs coupés l'hiver fut effectué à la lame rotative.

De plus, ce chantier permit de terminer la coupe systématique des Erables négundos de manière sélective à l'intérieur du périmètre en question.
Constatant la repousse de jeunes tiges sur les érables coupés à la base durant l'hiver, le CREN-MP décida par contre de gérer le reste des invasifs en tire-sève.
Ainsi, au lieu de couper les plans restant au niveau du sol, ils furent tronçonnés à 1 mètre. Stoppés en pleine période de sève, la cicatrisation sera d'autant plus difficile, qu'elle devra aussi être effectuée durant la saison où les insectes et les champignons sont présents. Par ailleurs les troncs ont été systématiquement annelés (ou écorcés).

Notons que suite à l'abattage, les Erables negundos furent mis en tas (pour être sûr de ne pas en oublier au vue de la densité des individus).

En terme d'équivalent temps salarié CREN, 6,25 homme/jours ont été nécessaires aux travaux réalisés sur la zone. (Par ailleurs, M.GONTRAND a également été sollicité par le CREN-MP pour intervenir sur le site.

4. Actions relevant de la Gestion des stations de *Carex brizoides* de la prairie de plaine medio-européenne

En 2011, des prospections complémentaires ont permis de retrouver cette espèce protégée pour le département du Lot. Dès lors, même si ces actions n'étaient pas prévues dans le plan de gestion, des travaux pour la prise en compte des stations ont été effectués.
La Laîche fausse brize est relativement bien présente dans la plus petite prairie **de plaine medio-européenne,** à l'extrémité sud-est de l'îlot.
La plus grosse station (30m²) se situe au milieu de la parcelle. Elle est relativement concentrée et donc en bon état de conservation.

Le maintien de cette cypéracée sur l'ilot nécessite pourtant des interventions de type génie-écologiques. Après plusieurs années sans aucune forme d'intervention, on observe en effet en mi-juin 2011 la reconquête forestière de la zone. Le milieu se referme notamment avec un élargissement des ronciers, de la vigne vierge et de l'installation de jeunes frênes.

Dans l'optique de protéger et de maintenir à long terme un habitat favorable au *Carex brizoides,* le CREN-MP a décidé d'intervenir en plusieurs étapes et de manière différenciée selon le taux d'embroussaillement du site.

Station de *Carex brizoides* au centre de la petite prairie de plaine medio-européenne

- En premier lieu un jalonnage.

Afin de mieux visualiser la station la plus importante et de pouvoir estimer sa dynamique pour les prochaines années, le CREN-MP l'a délimité.

- Broyage et exportation des lisières de vignes vierges et ronciers

Pour éviter l'envahissement de la station de la Laîche fausse brise, le CREN-MP est intervenu afin de contrôler l'expansion des lisières, correspondant à des ronciers, ainsi que pour contenir la propagation des vignes-vierges qui ont un. En effet, le comportement invasif de la vigne-vierge menace à court terme (2-3 ans) les stations de *Carex brizoides* entrainant une banalisation du milieu.

Dans le carré de prairie, un débroussaillage a donc été effectué sur les 2 bordures de lisière les plus dynamiques avec un recul de 4 à 10m des bandes traitées.
Notons que pour éviter un enrichissement en matière organique et faciliter la gestion à venir, la fauche a été ramassée et mise en tas à l'intérieur des lisières.

Avant travaux de débroussaillage de la première lisière.

Avant travaux de débroussaillage de la seconde lisière

Pendant les travaux de restauration et avant l'exportation et les mises en tas en lisière.

- Arrachage sélectif de la vigne vierge

Afin d'éviter d'éventuelles dégradations des stations de *Carex brizoides*, le CREN-MP privilégia un arrachage manuel sur le reste de la prairie.

Il était en effet nécessaire d'intervenir sur une première poche de 40m², attenante à la station principale de laîche, ainsi qu'en marge des bandes débroussaillées.
L'arrachage manuel et sélectif de la vigne vierge permet non seulement de limiter la destruction des habitats en place, mais aussi d'intervenir sur les rhizomes ; impossible de faire de même avec toute autre forme de gestion.

Les plantes arrachées furent également exportées et mise en tas en lisière.

Notons que manuellement, et même de façon très minutieuse, il est très difficile de tout arracher tellement les rhizomes sont cassants. D'autres interventions seront à prévoir les années prochaines.

Avant les travaux d'arrachage de l'ilot central de vigne vierge

Après les travaux d'arrachage et d'exportation de l'ilot central de vigne vierge en lisière.

Avant les travaux d'arrachage de la vigne vierge sur les bandes de lisière.

Après les travaux de débroussaillage, d'arrachage et d'exportation de la vigne vierge des bandes de lisière.

- Limiter la colonisation des ligneux

Une intervention sélective est également à prévoir pour éviter que les ligneux ne s'installent et ne diminuent la densité des populations de laîche. On se servira alors des jeunes plans de frêne, qui seront transplantés cet hiver, vers la zone centrale de l'îlot, en recolonisation forestière.

Au total, en terme d'équivalent temps salarié CREN, 3,875 homme/jours ont été nécessaires aux travaux réalisés sur la zone.

5. Actions relevant de la Gestion de la Balsamine de l'Himalaya à l'entrée du bras mort

A l'extrémité sud-est de l'îlot, le CREN-MP est intervenu début aout 2011 sur une station d'*Impatiens glandulifera.*
Pour se protéger du caractère envahissant de cette espèce exotique, il est nécessaire d'intervenir avant la germination des graines et d'arracher les individus (avec leur racine) de manière sélective.
Cette station se trouvant à l'entrée du bras mort est à surveiller car sans intervention, ses graines pourraient se rependre en période de crue, avec le courant, et faire exploser la population sur le site.

Notons que les individus arrachés ont été exportés et ajoutés sur les tas existants.

En terme d'équivalent temps salarié CREN, 0,125 homme/jours ont été nécessaires à la suppression de cette espèce allochtone.

6. Actions relevant de la Gestion de l'Erable negundo dans les ripisylves et la forêt alluviale

Particulièrement envahissant, l'Erable negundo échappe depuis longtemps à tout contrôle le long de la Dordogne.
Cette espèce à un pouvoir de colonisation très fort, sur tous types de milieux. Il s'est très bien implanté dans les ripisylves où il domine, jusqu'à détrôner les espèces typiques des forêts alluviales, la flore herbacée n'étant pas forcément mise en danger. Il colonise aussi les prairies alentours, comme nous l'avons vu précédemment.

Après plusieurs années de suivi cartographique de l'espèce pour estimer son évolution et son développement, le CREN-MP décida d'entamer début aout 2011 un plan d'éradication localisé à l'extrémité sud-est de l'îlot.

- L'annelage

Les gros individus dont les fus sont équilibrés ont été systématiquement écorcés.

Il s'agit de créer à la tronçonneuse et à hauteur d'homme, une blessure circulaire de 30 à 40 cm de large afin de détruire les vaisseaux sous l'écorce.
Les racines devraient s'affaiblir et les individus mourir d'ici une à trois années selon leur vitalité.

Nous créerons ainsi dans l'ilot du bois mort sur pied ; ce qui manque sur l'ilot et est particulièrement favorable aux insectes xylophages, champignons ou certaines espèces d'oiseaux.

- La coupe des arbres à un mètre de hauteur

Malgré les économies de temps gagnées par l'écorçage, par rapport à des travaux de bucheronnage, il n'était pas envisageable d'anneler tous les individus.
En effet, particulièrement cassant, les arbres penchés d'érable negundo seraient certainement tombés dans le bras mort. Or nous souhaitons éviter tout risque d'embâcles lors des périodes de crue, car cela entrainerait également de l'érosion au niveau des berges de l'îlot.

La technique de couper le reste des arbres à un mètre hauteur permet encore une fois d'épuiser les individus jusqu'à ce que les racines meurent et que les troncs s'assèchent. Il faut également envisager plusieurs passages sur les tire-sève, de sorte à couper les rejets les deux ou trois années suivantes.

En ce qui concerne les bois et branchages abattus dans le bras mort, ils furent systématiquement débités, exportés et mis en tas au-dessus, dans la lisière forestière alluviale.

En terme d'équivalent temps salarié CREN, 3,875 homme/jours ont été nécessaires à la gestion des berges du bras mort et de la Dordogne, à l'extrémité sud-est de l'ilot.

Annelage de l'un et coupe à un mètre en tire sève de l'autre Erable negundo.